

Compte rendu du conseil de quartier de Montmartre

Le 19/03/2025 – École Mont Cenis – 26 rue du Mont Cenis

Les élus présents

Emile MEUNIER, Conseiller de Paris délégué auprès du Maire du 18e chargé de l'économie sociale et solidaire, référent du Conseil de quartier Montmartre

Jean-Philippe DAVIAUD, conseiller de Paris, délégué auprès du maire du 18 chargé du commerce, de l'artisanat et de l'Europe

Antoine DUPONT, Adjoint au Maire du 18e chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

Kévin HAVET, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Frédéric BADINA, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire

Cabinet du Maire

Justine SIMON, chargée de la Politique de la Ville, des centres sociaux, de la Participation Citoyenne, du Budget Participatif, de la Vie Associative et l'Europe

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Naïma LEYMARIE, Chargée de mission Jeunesse, sport, héritage JOP, prévention, sécurité, police municipale, vie nocturne et tranquillité résidentielle

Le Service de la démocratie Locale

Tiguida DARAMEH, Directrice de la Vie Associative et Citoyenne du 18ème

Mélanie CONTINI, alternante au service de la Démocratie Locale

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne



Julieh PANGAUD, chargée de participation citoyenne

Ordre du jour :

- Présentation de la démarche TZEE (Territoire Zéro Exclusion énergétique)
 - Un point sur les budgets des conseils de quartier
 - Point sur le vœu des conseils de quartier
 - Échanges sur Embellir Votre Quartier-Montmartre
 - Prise de parole du CLAP
-
- Présentation de la démarche TZEE : Le PPT sera partagé sur Participez18 et/ou mis en annexes.
 - Un point sur les budgets des conseils de quartier : Les slides seront mises en annexe.
 - Point sur le vœu des conseils de quartier

Échange avec les habitants :

De nombreux habitants se plaignent des tournages réguliers dans les espaces publics, causant des nuisances. La mission cinéma de la Ville de Paris réceptionne et gère les autorisations de tournage.

La Mairie du 18e a demandé à cette mission de ne plus autoriser, jusqu'à fin 2025, les tournages, nécessitant la fermeture de rues, afin de limiter les impacts sur les riverains.

La fin des travaux de la rue Lepic est prévue pour fin avril, avec une seconde phase jusqu'à la fin de l'été. La rue Tourlaque est en phase de test pour réguler le trafic, avec un bilan attendu avant l'été.

L'objectif de la piétonisation de la Butte Montmartre est d'améliorer l'accessibilité piétonne et de réduire la circulation automobile. Près de 20 rues sont concernées, avec la suppression de 300 places de stationnement et le maintien de 1600 places. Un groupe de travail composé d'habitants et d'associations a été constitué. À la suite de cela, les rues suivantes ont été retiré de l'aire piétonne : Rue du Mont-Cenis (devant l'école), Rue Paul Féval, Rue de l'Abbé Patureau, Rue Gaston Couté, Rue des Saules.

Les plaintes récurrentes concernant la propreté du quartier et l'absence de comptage précis des niveaux de pollution, notamment rue Lepic, sont des

préoccupations majeures. **Antoine DUPONT** a mentionné que les comptages de trafic et de pollution ne sont pas encore en place mais vont être installés rapidement. La sécurité sera améliorée par la pose de marquages au sol conformes aux normes. Les discussions avec les citoyens continueront pour affiner les projets.

Les habitants rencontrent des difficultés à garer leurs vélos de manière sécurisée. Les expérimentations de boxs à vélos ont échoué à cause de vandalisme. Il y a une possibilité d'arceaux en sous-sol en phase d'expérimentation. Un accord avec la RATP vise à améliorer les transports publics à Montmartre.

La circulation rapide rue de l'Abreuvoir, notamment près de la crèche, pose un problème de sécurité. La mairie manque de budget pour installer des ralentisseurs mais prévoit de réparer les lampadaires endommagés.

Les nuisances causées par les groupes de touristes, les cars et les tuktuks sont également un problème. La Mairie rappelle que la zone piétonne n'a pas pour but d'attirer plus de touristes mais de libérer l'espace pour tous les usagers.

Jean-Phillipe DAVIAUD a souligné qu'il n'existe pas de corrélation directe entre la piétonisation et l'augmentation du tourisme. La liberté de commerce prime, et les propriétaires sont libres de louer leurs biens pour des activités touristiques. La Mairie communiquera les documents administratifs demandés par les citoyens.

Le Clap(Club Lepic) a souhaité exprimer son désaccord vis-à-vis de la piétonnisation. Il a aussi maintenu sa volonté de continuer son activité et donc de pouvoir trouver un terrain pour la pratique de pétanque.

Retour sur le Vœu voté lors du Conseil d'arrondissement du 3 février relatif au fonctionnement des conseils de quartier du 18e

Voté le 03 février, le vœu exprime le souhait que la mairie du 18e engage une réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier et l'implication des habitants dans ces instances.

À ce jour, plusieurs changements ont déjà été mis en place conformément au vœu formulé : les réunions se tiennent désormais dans des lieux mieux adaptés pour favoriser les échanges, tels que les écoles et les équipements publics. De plus, une présentation de l'utilisation des budgets des conseils est systématiquement réalisée lors de chaque conseil de quartier, et les dates des réunions sont communiquées avec plus d'avance.



Plus globalement, une réflexion sera menée afin de faire évoluer le mode de fonctionnement de cette instance en lien avec la Mairie et les habitants des conseils de quartier.